

Cher Monsieur CUSY,

J'ai bien pris connaissance de votre mail et je vous en remercie.

Ayant pris mes fonctions tout récemment, je vous prie de bien vouloir excuser ma réponse tardive.

Vous m'avez donc interpellé au sujet de la crise climatique, énergétique et géostratégique que nous subissons de plein fouet.

Sachez tout d'abord que je partage entièrement vos préoccupations tout à fait légitimes.

Pour y faire face, vous proposez à l'instar de la Convention citoyenne pour le climat, une réduction de 20 km/h sur les autoroutes avec l'argument suivant : plus un véhicule roule vite, plus il consomme de carburant par kilomètre et plus la quantité de CO2 relâchée dans l'atmosphère est importante.

Sur le principe, cela semble tout à fait pertinent et la question se doit d'être posée.

Néanmoins, il faut aussi nuancer en rappelant que selon une étude de 2018 du Commissariat Général au développement durable (CGDD), la vitesse réelle sur autoroute en France est de 113km/h. En passant à 110km/h maximum, la vitesse réelle passerait à 108km/h de moyenne, soit un gain en CO2 de 0,9 million de tonnes par an, l'équivalent de 0,2% des émissions de CO2 en France.

Au-delà des chiffres, vous l'avez vous-même mentionné, il apparaît qu'une telle décision serait politiquement compliquée à mettre en oeuvre. Le 80 km/h, décrété à titre d'expérience et au nom de la seule sécurité routière, avait provoqué un tollé et déclenché en partie le mouvement des Gilets jaunes. A présent, de nombreux départements réinstallent la vitesse limitée à 90 km/h.

Vous l'aurez compris, cette mesure nécessite encore de la concertation avant de pouvoir devenir une réponse à l'urgence climatique.

Face à cette urgence, l'objectif est aussi simple que le chemin est complexe. Soyez certain que le gouvernement et sa majorité présidentielle sont à la tâche pour trouver le bon chemin et atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos questions, je vous prie de recevoir mes sentiments les meilleurs.

M. Philippe SOREZ

Député de la 1ère circonscription de l'Hérault